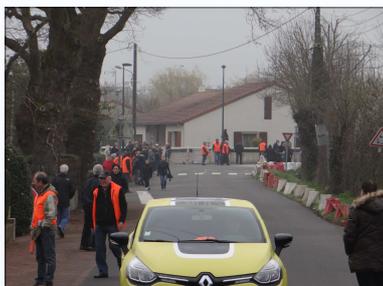




[www.nuaille.com](http://www.nuaille.com)



**Notre évènement annuel du Semi Marathon nécessite la présence de plus de 350 bénévoles à pied, à vélo, à moto, en auto...**

## SOMMAIRE

- EDITO
- VIE MUNICIPALE
- BUDGET 2013
- VIE ASSOCIATIVE
- LE TRIMESTRE EN PHOTOS
- VIE ASSOCIATIVE
- INFORMATIONS DIVERSES
- ETAT CIVIL
- ZOOM SUR LES POTERIES

## *Le Mot du Maire*

Aujourd'hui, parmi les bénévoles qui ont beaucoup donné en énergie et en disponibilité, quelques bonnes volontés semblent s'essouffler au sein d'associations. Je désire vous faire prendre conscience que le monde associatif qui nous semble si évident et naturel à ce jour, peut s'écrouler sans un élan de solidarité.

Comme je l'ai déjà dit, le milieu associatif constitue un renfort indispensable aux actions menées par la commune. Sans lui, la commune ne pourrait pas subvenir à tous les besoins socioculturels et sportifs des Nuillais.

C'est un maillon essentiel de notre équilibre, de notre bien-être concernant toutes les générations.

Alors, j'en appelle à votre raison, à votre générosité, à votre sens du devoir de parents et de citoyens pour apporter votre aide, votre soutien, votre contribution au sein des associations. Elles investissent tous les secteurs d'activités appelant ainsi à des savoirs faire larges et divers.

La réforme gouvernementale des rythmes scolaires impose la semaine de 4 jours et demi. Après concertation auprès des enseignants et des parents d'élèves, le Conseil Municipal s'est prononcé pour le mercredi matin et sollicite une dérogation pour une mise en place à la rentrée 2014.

Je vous invite à prendre connaissance du budget prévisionnel 2013 dans les pages suivantes. Vous remarquerez avec satisfaction qu'il n'y a pas d'évolution des taxes communales. Nos efforts sont motivés par le contexte économique contraignant pour les familles.

Dorénavant, l'Echo vous sera distribué par des bénévoles. L'intérêt premier n'est pas de faire quelques économies, mais plutôt de faire participer les Nuillais à la vie communale et créer un lien social. Si vous êtes intéressés par cette démarche, veuillez prendre contact auprès de la mairie.

Malgré les diverses interventions de sensibilisation à la propreté et au respect de l'environnement ainsi qu'au civisme de chacun, nous retrouvons assez fréquemment des dépôts d'ordures dans nos fossés (photo dans bulletin) particulièrement aux abords de la forêt. J'ai déposé une plainte auprès de la police de l'environnement. Les responsables d'un de ces délits ont été retrouvés et seront prochainement jugés.

Protégeons notre patrimoine naturel et respectons le travail de nos agents communaux.

Bonne lecture.

*Marc MAUPPIN*

# VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal du 10 janvier 2013

## ↳ Urbanisme – Voirie – Assainissement

- Communication des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en Mairie.
- Acquisition auprès des consorts Tamisier d'un immeuble situé 1 rue de l'abbé Pierre Chupin, au prix de 150 000 € ;
- Versement au SIEMML d'un fond de concours d'un montant de 4 032,51 €, relatif à des travaux de réparation du réseau d'éclairage public.
- ZAC de Guignefolle 2<sup>ème</sup> tranche : au 20 décembre 2012, 23 lots restent à vendre.

## ↳ Bâtiments communaux – Environnement

- Sollicitation auprès de l'Etat d'une subvention d'investissement pour la construction de l'Equipe Multiservices secteur de la Vallonnerie.
- Collecte des déchets d'équipements électroniques et électriques ménagers (D3E), en partenariat avec Emmaüs Cholet, les samedis 9 mars et 12 octobre 2013, place du Breuil Lambert.

## ↳ Vie associative – Jeunesse et Sports

- Versement d'une subvention exceptionnelle au Foyer des Jeunes, d'un montant de 160 €, destinée à la participation de 8 jeunes de Nuaillé à un voyage à la neige organisé en partenariat avec le CSI Chloro'Fil.

## ↳ Communication – Culture

- Confection du Guide annuel 2013.
- Finalisation du nouveau site internet de la commune ; sa mise en ligne est programmée pour la fin du mois de janvier.

## ↳ Finances

- Communication de l'état des restes à réaliser (dépenses d'investissement engagées mais non mandatées), qui s'établit à un montant total de 203 000,00 €.
- Autorisation préalable pour 2 dépenses d'investissement relatives à des travaux de rénovation de l'éclairage public : 4 032,51 € et 9 393,38 €.

## ↳ Divers

- Positionnement de la commune de Nuaillé par rapport à la mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, prévoyant la fusion de la CAC avec la Communauté de Communes du Bocage.

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, les chiffres actualisés de la population légale de la commune de Nuaillé s'établissent de la manière suivante :

Population municipale	1 379
Population comptée à part	33
<b>Population totale</b>	<b>1 412</b>

- Etat Civil – Statistiques 2012 (*en italiques : données 2011*)

NAISSANCES	<b>19</b> (19)
DECES	<b>10</b> (5)
MARIAGES	<b>5</b> (4)

- Demandeurs d'emploi au 15/12/2012 :

Dates	Nombre de demandeurs	Hommes	Femmes	Indemnisés	Non indemnisés
15/12/2012	71	33	38	54	17
15/12/2011	56	26	30	30	6

Conseil Municipal du 8 février 2013

## ↳ Urbanisme – Voirie – Assainissement

- Communication des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en Mairie.
- Reconduction, pour l'année 2013, du conventionnement avec les services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires) pour les missions d'assistance technique au profit de la commune ; coût de cette prestation : 307,80 €.
- Approbation pour la création d'un cheminement piétonnier dans le secteur du Frêne (maillage entre la 2<sup>ème</sup> tranche de Guignefolle et l'arrêt de bus en entrée Ouest d'agglomération). Les travaux, confiés à l'entreprise Charrier TP Sud, sont estimés à 1 278,80 € HT (1 529,44 € TTC).
- Versement au SIEMML de deux fonds de concours, pour un montant de 657,54 € et 229,10 €, relatifs à des travaux de réparation et de dépannage sur le réseau d'éclairage public.
- Approbation pour la réalisation d'un cheminement piétonnier en entrée Est d'agglomération (parallèlement à la RD 960) dont le coût estimatif s'élève à 13 420,00 € HT (16 050,32 € TTC) ; il est sollicité auprès du Département de Maine et Loire, une subvention au titre du produit des amendes de police.
- Présentation du programme 2013 d'entretien de la voirie dont le montant global s'établirait à 53 849,90 € TTC.
- Autorisation pour la réalisation de travaux de busage dans le secteur du « Petit Bois ».

# VIE MUNICIPALE

## ↳ *Bâtiments communaux - Environnement*

- Sollicitation d'une subvention auprès de la Région des Pays de la Loire pour la construction de l'équipement multiservices secteur de la Vallonnerie.

## ↳ *Vie associative - Jeunesse et Sports*

- L'édition 2013 de l'activité Espace Loisirs Itinérant pourrait être proposée conjointement sur les communes de Nuillé et Toutlemonde, les modalités pratiques restant à définir.

- Le Pétanque Club de Nuillé convie l'ensemble des membres du conseil municipal à un tournoi de pétanque le vendredi 24 mai 2013, au terrain de la Vallonnerie.

## ↳ *Communication - Culture*

- Le site internet est en service depuis fin janvier ; toute remarque ou suggestion est la bienvenue.

- La Journée du Patrimoine est reconduite pour l'année 2013 ; afin de ne pas faire concurrence à la Randonnée du Massif Forestier, qui, en 2013, aura lieu plus tôt (15 septembre), il est décidé de proposer cette activité le week-end suivant, dimanche 22 septembre.

- La distribution des supports d'information municipaux (Echo de Nuillé et Guide annuel) sera assurée par des bénévoles. Cette démarche et son succès, qui s'inscrit plus par un souci d'implication de la population que par celui de réaliser des économies, conduit à faire appel à toutes les bonnes volontés.

## ↳ *Divers*

- Présentation des grandes lignes et des enjeux de la réforme des rythmes scolaires. Après discussion, les élus décident de s'accorder un temps de réflexion supplémentaire afin de se positionner de manière officielle et définitive.

- La commune accueillera, du 1<sup>er</sup> avril au 31 août 2013, Monsieur François Minoza en qualité de stagiaire. Ce stage s'inscrit dans le cadre de son cursus universitaire. Il est décidé de lui verser, selon une périodicité mensuelle, une gratification de 350 €.

## ↳ *Informations diverses*

- Le montant total du produit issu de la fiscalité locale (Taxes foncière bâti/non bâti et taxe d'habitation) s'élève pour 2012, à 450 691 €.

- La course Cholet Pays de Loire aura lieu le dimanche 17 mars 2013 ; l'itinéraire est quelque peu modifié pour cette nouvelle édition, les coureurs arrivant de la RD 200 (Mazières-en-Mauges).

- Demandeurs d'emploi :

Dates	Nombre de demandeurs	Hommes	Femmes	Indemnisés	Non indemnisés
15/01/2013	72	34	38	52	20
15/01/2012	70	32	38	55	15

Conseil Municipal du 8 mars 2013

## ↳ *Finances*

- Examen et approbation du Compte de gestion et du Compte administratif 2012 du budget communal, dont les résultats d'exécution s'établissent comme suit : en section de fonctionnement, un excédent de 208 773,27 € ; en section d'investissement, un excédent de 79 106,65 €.

## ↳ *Urbanisme - Voirie - Assainissement*

- L'éclairage nocturne sera réglementé à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain. Cette réglementation concerne les commerces, les locaux professionnels ainsi que les bâtiments non résidentiels et leurs façades – dont les bâtiments publics.

- Un arrêté municipal venant règlementer l'usage des poteaux incendie sera pris prochainement.

## ↳ *Bâtiments communaux - Environnement*

- Un arrêté préfectoral, en date du 23 février 2013, vient préciser les nouvelles dispositions en matière de brûlage des déchets végétaux par les particuliers.

- Le Conseil Général de Maine et Loire va procéder très prochainement à l'élagage des arbres situés le long de la RD 960.

## ↳ *Divers*

- Il est décidé de retenir un taux de 100% pour le passage à l'échelon spécial pour les agents de catégorie C (autres que la filière technique) de la commune.

- La commune sollicite une dérogation pour reporter à la rentrée 2014 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et se déclare favorable à un enseignement le mercredi matin. La décision finale reviendra au Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale (DASEN).

- Demandeurs d'emploi :

Dates	Nombre de demandeurs	Hommes	Femmes	Indemnisés	Non indemnisés
15/02/2013	67	31	36	51	16
15/02/2012	73	32	41	65	8

# BUDGET 2013

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 15 mars dernier, a adopté le Budget Primitif 2013.

Principal document budgétaire, le Budget Primitif retrace, au titre de l'exercice comptable, l'ensemble des dépenses correspondant aux actions prévues par la commune et l'ensemble des recettes destinées à les couvrir.

**Pour l'année 2013, la section de fonctionnement s'équilibre à 1 086 700 €**

## Les dépenses réelles de fonctionnement

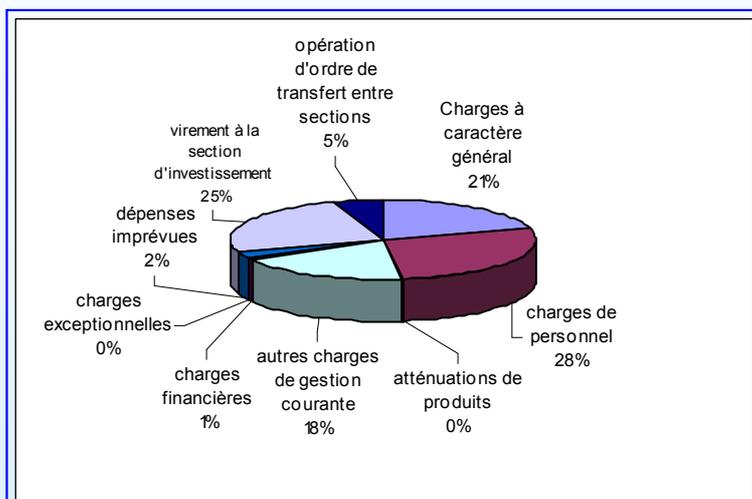
s'élèvent à 518 € par habitant (contre 498 € pour le budget primitif 2012). Dans un contexte d'incertitudes, la commune s'engage à modérer l'ensemble de ses charges tout en maintenant le niveau de ses services auprès de la population.

Par grands domaines, il est prévu de dépenser sur la base de 100 € :

- 30,58 € en charges à caractère général (contre 27,48 en 2012) ;
- 40,77 € en charges de personnel (contre 42,85 en 2012) ;
- 26,69 € en autres charges de gestion courante (contre 29,97 en 2012) ;
- 1,65 € en charges financières (contre 2,21 en 2012) ;
- 0,31 € en charges exceptionnelles (contre 0,49 en 2012).

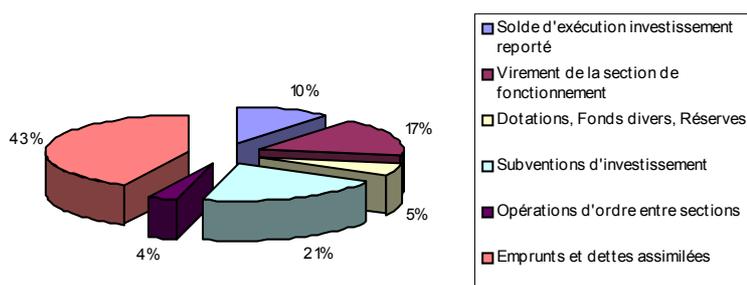
L'épargne brute, constituée de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, s'élève à 272 000 €.

Charges à caractère général	223 000,00
Charges du personnel	297 300,00
Atténuations de produits	2 500,00
Autres charges gestion courante	194 650,00
Charges financières	12 000,00
Charges exceptionnelles	2 250,00
Dépenses imprévues	25 000,00
Virement à la section d'investissement	272 000,00
Opérations d'ordre entre sections	58 000,00



## Les recettes de fonctionnement

### RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT



Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 852 861 €, soit 604 € par habitant (chiffre INSEE - Janvier 2013), contre 616 € sur le budget primitif 2012.

Excédent fonctionnement reporté	233 838,68
Atténuation de charges	2 000,00
Produits des services	15 060,00
Impôts et taxes	581 400,00
Dotations et Participations	247 800,00
Autres produits de gestion courante	6 500,00
Produits financiers	71,32
Produits exceptionnels	30,00

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement caractérisées par :

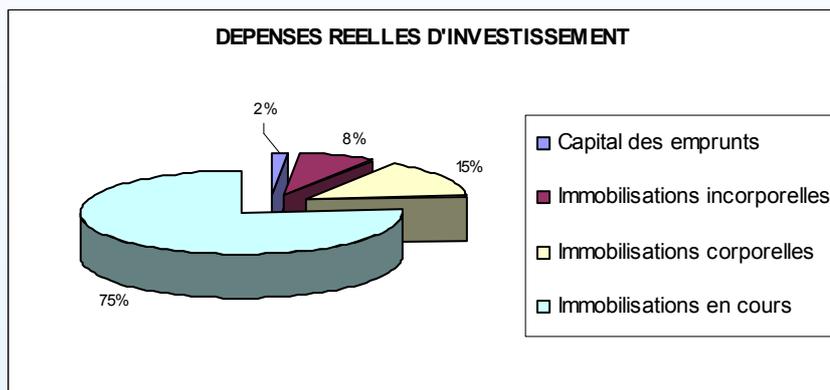
- Un gel en valeur et une non indexation sur l'inflation des dotations de l'Etat ;
- Une stabilité des dotations communautaires ;
- Une revalorisation de 2 % de l'indemnité allouée par La Poste au titre de l'agence postale communale (990 €/mois contre 972 €) ;
- Au titre de la fiscalité locale, des taux d'imposition constants : 13,94 % pour la taxe d'habitation, 21,47 % pour le foncier bâti et 40,00 % pour le foncier non bâti ;
- Des tarifs municipaux inchangés (location des salles, photocopies...)

# BUDGET 2013

Pour l'année 2013, la section d'investissement s'équilibre à 2 134 000 €

## Les dépenses d'investissement

Emprunts et dettes assimilées	37 500,00
Immobilisations incorporelles	163 000,00
Immobilisations corporelles	311 500,00
Immobilisations en cours	1 622 000,00



Le montant total des dépenses réelles d'investissement (hors remboursement du capital) s'élève à 1 485 € par habitant (contre 1 394 € en 2012).

Les principaux investissements budgétisés sont :

- La mise en enquête publique et l'approbation du PLU (9 000 €) ;
- Des travaux d'aménagements de sécurité sur voirie (20 000 €) ;
- La réalisation d'aménagements paysagers en entrée ouest d'agglomération (10 000 €) ;
- L'acquisition de certaines emprises foncières (17 000 €) ;
- L'acquisition d'un immeuble et les honoraires s'y rapportant (166 000 €) ;

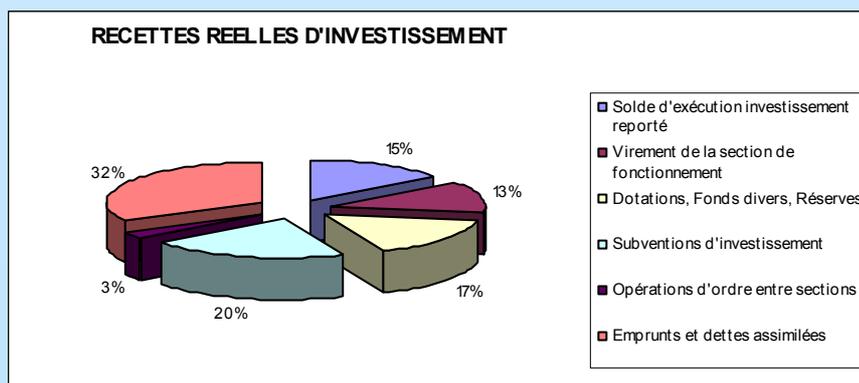
- La poursuite et la fin des études relatives au futur Equipement Multiservices (130 000 €) et sa construction (1 606 500 €) ;
- Des travaux de réparation ou de rénovation sur le réseau d'éclairage public (20 000 €).

## Les recettes d'investissement

Les recettes sont constituées essentiellement :

- du prélèvement de la section de fonctionnement (272 000 €) ;
- de la récupération de la TVA via le Fonds de Compensation (49 000 €) ;
- de diverses subventions et participations (Etat, Département de Maine et Loire, Communauté d'Agglomération du Choletais, CAF de Maine et Loire) ;
- le recours à l'emprunt pour un montant de 700 000 €, étant précisé qu'il s'agit là d'un emprunt d'équilibre, puisque son montant définitif ne sera connu qu'après réception des décisions d'attribution des subventions sollicitées ;
- de l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement (300 000 €).

Solde d'exécution investissement reporté	313 699,05
Virement de la section de fonctionnement	272 000,00
Dotations, Fonds divers, Réserves	353 800,95
Subventions d'investissement	436 500,00
Opérations d'ordre entre sections	58 000,00
Emprunts et dettes assimilées	700 000,00





## Badminton club de Nuillé

Portes-ouvertes, essais et pré-inscriptions pour la saison 2013-2014

Samedi 1er juin de 10h00 à 16h00 (jeunes et adultes)

Salle de sport de Nuillé.

Le BCN a pour objectif de promouvoir la pratique du badminton dans un esprit sportif et convivial au sein de la commune de Nuillé. Pour proposer des garanties de qualité le club s'est affilié à la fédération française de badminton et a fait labelliser son école de bad. Le club est bien sûr ouvert aux adultes et aux jeunes des communes limitrophes dans la limite des places disponibles. Cette saison nous sommes 97 dont 26 jeunes. Le badminton est un sport qui permet des pratiques différenciées mais qui n'en demeure pas moins un sport exigeant physiquement.

### Pour s'inscrire il vous faut

- Un certificat médical comportant la mention **badminton en compétition**. Certificat fédéral pour les plus de 40 ans.
- Un chèque à l'ordre du BCN au montant de l'adhésion soit 50 € en juin ou 60 en septembre
- Une fiche d'inscriptions à demander sur place.
- Une signature d'adhésion sur la fiche indiquant que vous souscrivez au règlement du club en ligne sur le site.

**Ce dossier devra être rendu complet sur un créneau avant le jeudi 27 juin 2013.**

**Tarif unique : 50 € en juin / 60 en septembre - Pour plus d'information le site internet du club : badminton Nuillé**

### Sections jeunes

**Les créneaux seront limités à 20 jeunes**

- mercredi 1 15h30-17h00 (2005-2004-2003-2002)
- mercredi 2 17h00-18h30 (2002-2001-2000-1999)
- vendredi 17h45-19h30h créneau entraînement volontaire

### Section adultes

**Les créneaux sont limités à 24 joueurs et ciblés par niveau de pratique.**

La prise en charge des débutants est assurée en début de saison pendant 4 séances en septembre.

En fonction de votre passé sportif et de vos envies vous serez dirigés vers le créneau adapté.

- lundi détente 20h15-23h00
- mardi sportif 19h00-21h00
- jeudi sportif + 20h00-23h00



Pour le BCN, le président, Hubert SIONNEAU

## Avenir Trémentines Basket Ball :



### Inscriptions pour la saison 2013/2014

- le vendredi 24 mai de 19 à 20h
- le vendredi 31 mai de 19 à 20h30
- le samedi 8 juin de 10h30 à 12h00

### Présentation du Club

Le club de Trémentines compte environ 250 licencié(e)s dont environ 60 de Nuillé;

Nous avons 24 équipes (15 masculines et 9 féminines) et une école de basket.

Le club, c'est aussi 6 arbitres officiels, et environ 30 bénévoles (coachs, entraîneurs...).

le bureau est composé de 18 personnes dont 5 de Nuillé.

Vous pouvez consulter les infos du club sur le site :

<https://sites.google.com/site/clubatbb/accueil>

ou appeler le 0638674522



## Appel aux Jardiniers amateurs ou confirmés

Pour la quatrième année consécutive,  
le Centre Socioculturel Intercommunal  
Chloro'fil organise son Troc de plants le  
**4 mai 2013 de 9h00 à 17h00**  
au Centre Culturel de la Boissonnière à Nuillé

Si vous souhaitez venir partager avec d'autres  
personnes vos plants, le temps est alors venu pour  
vous de préparer vos semis et vos plantations.

Les plants non étiquetés et pas présentés en godets  
ou pots ne seront pas acceptés le jour du dépôt le  
4 mai 2013

Cette année le thème retenu :

Les soins par les plantes

La bibliothèque de Nuillé et l'association Touche et  
terre de Chanteloup les bois participent à cette  
aventure.

Pour de plus amples informations vous pouvez  
contacter :

Corinne Vinet - Animatrice Enfance/Famille  
02.41.55.93.41. - enfance.chlorofil@wanadoo.fr

## Séjour dans Les Pyrénées

Après 3 mois à mener des actions d'autofinancement,  
avec une aide de la Mairie et un suivi de la part du CSI  
Chloro'fil de Nuillé, 8 jeunes de la commune ont pu  
concrétiser leur projet ski. En effet, entre emballages  
paquets cadeaux de Noël, ventes de brioches, soirée  
casino et un petit coup de pouce de la municipalité,  
ces 8 jeunes du foyer des jeunes ainsi que 8 autres de  
leurs copains de Cholet ont pu réunir assez d'argent  
pour alléger le coût et concrétiser leur projet. Ils se  
sont tous investis du début à la fin avec l'aide des  
animateurs du secteur jeunesse du CSI Chloro'fil de  
Nuillé pour monter ce projet. C'est donc du 25 février  
au 2 mars dernier qu'ils ont vécu leur super séjour bien  
mérité à St Lary Soulan dans les Pyrénées. Ils ont pro-  
fité du temps ensoleillé et de la neige en abondance  
pour dévaler les pistes et se faire plaisir durant 4  
jours. Tous ont vécu un séjour inoubliable entre  
copains et sont prêts à recommencer d'autres  
aventures. Pour la plupart des jeunes en plus du ski, ils  
ont vécu une belle aventure humaine. Prochainement  
vous pourrez suivre leur aventure sous forme d'exposi-  
tion photos dans le hall de la Mairie de Nuillé

## Allaitement La Leche League du Choletais

Un temps d'échanges entre parents autour de l'allaitement  
est prévu également

les samedis 16 mars et 13 avril 2013

de 14h30 à 17h00

au CSI Chloro'fil avec son ou ses enfants.

Les bébés encore au chaud dans le ventre de maman sont les bienvenus  
avec leurs deux parents.

Renseignement : CSI Chloro'fil Corinne Vinet 02.41.55.93.41.

Inscriptions : Evelyne Jaunet : 02.41.55.75.47.

## La Fête en jeux

Pour la 5ème année, le CSI Chloro'fil invite les familles et les habitants à la  
semaine du jeu **du 12 au 24 avril 2013.**

Des animations, **gratuites pour la plupart**, pendant le temps scolaires et les  
vacances, à partager en familles ou entre « jeunes ou adultes » de tous âges.

Vous habitez sur cette commune et/ou la convivialité vous intéresse et bien  
faites votre choix :

**Cholet** : vendredi 12 avril : Découverte de la Ludothèque pour les  
assistant(e)s maternel(le)s et les parents de 9h30 à 12h00

**Nuillé** : mercredi 17 avril : « Festi jeu » : tournoi inter accueil de loisirs pour les  
3/7 ans et leurs parents de 14h00 à 17h00

**Veziens** : jeudi 18 avril : matinée d'éveil pour le 0/3 ans et leur  
assistant(e)s maternel(le)s ou parents de 9h30 à 12h00

**Veziens** : lundi 22 avril : Tournoi amical tarot tous âges 14h00 à 18h00

**La Tessoualle** : lundi 22 avril : deux séances de cinéma : une à 18h30 à  
partir de 18h30 pour toute la famille

**Trémentines** mardi 23 avril grande soirée familiale pour construire et  
jouer à de nouveaux jeux de 18h30 à 22h30 Buffet sur place

**Trémentines** : mercredi 24 avril : Casino inter centres-sociaux pour le  
11/17 ans de 14h00 à 17h00

**Nuillé** mercredi 24 avril : Sortie jeux aquatiques pour le 9/11 ans  
départ au CSI Chloro'fil de 9h00 à 17h00

Alors à vos jeux, prêts, partez !

Renseignement au CSI Chloro'fil au 02.41.55.93.41. ou par email :

chlorofil@wanadoo.fr



# LE SEMI EN PHOTOS

## Semi Marathon 24 mars 2013



# LE SEMI EN PHOTOS





## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Du 11 au 14 mars, les élèves de CM1-CM2 ont participé à une classe découverte dans le Périgord. Accompagnés de l'école de Chanteloup-les-Bois, ils ont visité des sites remarquables : Roc de Gazelle, Rocamadour, le château de Castelnaud, le musée national des Eysies, la grotte de Rouffignac et la célèbre grotte de Lascaux. Les élèves sont rentrés chez eux le jeudi dans la soirée, des souvenirs plein la tête.



CLASSE DÉCOUVERTE

### PORTES OUVERTES

Les Portes ouvertes de l'école se sont déroulées le samedi 16 mars 2013. L'occasion d'accueillir des nouvelles familles afin de leur faire découvrir l'établissement, l'équipe enseignante, les projets vécus et de rencontrer les familles de l'école qui viennent découvrir le travail de leurs enfants.

### PROJET DE SOLIDARITÉ

Cette année, dans le cadre de la semaine Sainte, les enfants qui l'ont souhaité ont été sensibilisés à la vie des enfants du Burkina Faso, plus précisément de Kiendpaloggo, village jumelé avec la commune de Nuallé. Mardi 19 mars, Mr Mauppin est venu leur présenter un diaporama sur la vie là-bas. Une course solidaire s'est déroulée salle omnisports pour laquelle les élèves se sont engagés à courir et à verser 1 euro par tour parcouru. Le lendemain, parents et enfants se réunissaient le midi pour partager ensemble le bol de riz et la pomme. L'argent récolté sera remis au village pour la construction de locaux.



**RANDO PEDESTRE SEMI-NOCTURNE**  
**SAMEDI 13 AVRIL** **NUAILLÉ 2013**

AVEC RÉSERVATION ADULTE : 5 50€ ENFANT : 3€ (12 ANS)  
 SANS RÉSERVATION ADULTE : 7 50€ ENFANT : 5€ (12 ANS)  
 Renseignements au 02 41 58 26 65

ORGANISATION : ÉCOLE PRIVÉE ANGE GARDIEN  
 Départ de 19h à 21h30 - Salle de la Vallonnerie

Repas chaud à l'arrivée

POUR VOTRE SÉCURITÉ  
 SE MUNIR D'UN GILET FLUO ET D'UNE LAMPE TORCHE OU FRONTALE !

### BULLETIN D'INSCRIPTION RANDO SEMI-NOCTURNE

A ENVOYER OU A DÉPOSER, DANS UNE ENVELOPPE AVEC VOTRE CHEQUE, **AVANT LE 3 AVRIL 2013**, À :

L'ÉPICERIE ASSOCIATIVE La Croisée des Saveurs  
 3 rue du Brevil Lambert - 49340 NUAILLÉ

Renseignements au 02 41 58 26 65

NOM : ..... PRÉNOM : .....

TÉL. : ..... E.MAIL : .....

NOMBRE D'ADULTE : .....X.....€ = .....€.

NOMBRE D'ENFANT : .....X.....€ = .....€.

MERCI DE RÉGLER PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE :  
 "APEL ÉCOLE ANGE GARDIEN"

LES RÉTRACTATIONS APRÈS LE 8 AVRIL 2013 NE POURRONT PAS ÊTRE REMBOURSÉES, MERCI.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ET AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

La fin de l'année 2012 a été marquée par différents événements tels que le voyage à Chailles (en Touraine) pour les classes de CE2-CM1 et CM2 et, bien sûr, notre traditionnel Marché de Noël suivi d'une soirée fouaces. Nous remercions au passage toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de ces événements.

L'année 2013 se veut sportive avec la participation des classes primaires à un cross le 19 mars.

Le chant est lui aussi à l'honneur cette année puisque les classes de CE2-CM1 et CM2 participeront à une grande soirée réunissant diverses chorales scolaires le 24 mai prochain.

Site de l'école : <http://ecoles-cholet123.ac-nantes.fr/site/nuaille/>



La rentrée scolaire 2013/2014 se prépare dès maintenant. Les directrices des 2 écoles sont à la disposition des parents qui désirent inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée prochaine :

Mme Catherine MÉLON, directrice de l'Ecole Publique de la Vallonnerie  
Tél. 02.41.62.74.83

Mme Claire PERROT, directrice de l'Ecole Privée Ange Gardien  
Tél. 02.41.62.75.74

### !! RAPPEL !!

**Assemblée Générale de la  
Caisse des Ecoles  
le mardi 16 avril 2013 à 18h00  
à l'Ecole de la Vallonnerie,  
rue de la Borderie**

## THÉÂTRE ARTS TISSE TICS



La saison théâtrale 2012-2013 se termine en même temps que nous écrivons ces lignes. Merci à vous public de venir toujours aussi nombreux nous applaudir. Les acteurs quittent les planches avec déjà des propositions de pièce pour l'année prochaine, donc sortez vos agendas le RDV est pris pour 2014.





## A LA BIBLIOTHÈQUE :

Bébés lecteurs le **mardi 2 avril** à 10h 00

Heure du conte le **samedi 20 avril** à 10h 30

## Centre de Loisirs Les Petits Pirates

vacances de Pâques du 22 avril au 03 mai  
vacances d'été du 08 juillet au 30 août

Des minis-camps sont proposés :

**camp multisports pour les enfants de 7 et 8 ans**  
du 20 au 23 août à Ecoflant

**camp tous en selle pour les enfants de 9 à 11 ans**  
du 22 au 26 juillet à Andrezé.

Inscriptions auprès de Virginie DEVAUD

Tél. 02.41.64.04.30 Mail : perinuaille@orange.fr

Ou Chloé MICHENOT

Tél. 02.41.62.75.74 Mail : periagnuaille@orange.fr

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**VENDREDI 14 JUIN 2013**

**20H00 SALLE GUY CHOUTEAU**

A l'issue de la réunion vers 20h30, des bénévoles se tiendront à votre disposition pour les inscriptions :

**Accueil de loisirs de l'été 2013** ouvert du 8 juillet au 30 août 2013 sans interruption.

et les inscriptions de la rentrée scolaire 2013 :

**Cantine**, inscription obligatoire pour tous les enfants scolarisés afin de permettre à chaque élève d'être admis à la cantine en cas d'imprévu.

**Périscolaire**, pour les deux écoles.

**Mercredis récréatifs**

**Zumba**

## L'art floral

Jeudi 25 avril : Bonbonnière à croquer

Jeudi 23 mai : Mini jardin

Jeudi 27 juin : Cocktail de fleurs

Contact : Patricia Gandin au 02 41 46 10 58 ou 06 69 39 61 59



### Créneaux :

14h30 à 16h30

18h00 à 20h00

20h00 à 22h00

Salle de la Boissonnière

Venez-nous rejoindre pour créer avec des fleurs de votre jardin  
des compositions originales et personnalisées.

## FETE DE LA MUSIQUE

**Nuillé Loisirs** organise pour la seconde fois, en association avec le Relais des Biches et la mairie de Nuillé, sa soirée moules frites tout en Musique !

**SAMEDI 8 JUIN 2013**

6.50 euros par personne

« Salle des Sportsfrites » de Nuillé

**Pensez à réserver !!**

Réservation à partir du 15 avril 2013 auprès du Relais des Biches : 02.41.64.71.79 / Pour toute autre information : nuailleloisirs@gmail.com



## Croisée des Saveurs



# APPEL AUX BÉNÉVOLES

**Une équipe existante  
dynamique et conviviale.  
Vous avez des disponibilités,  
venez nous rejoindre.....**

**Coordonnées ci-dessus**

**L'épicerie est là pour vous  
mais elle a besoin de vous...**

**Bientôt la belle saison:**

**Pour les fins de semaine.  
Cageots d'environ 5KG légumes de saison  
culture raisonnée ou BIO sur commande  
- Poulets rôtis à la rôtissoire  
et bien d'autres propositions**



## ESPACE LOISIRS ITINÉRANT

Comme tous les étés, l'Union d'Anjou organisera  
**une semaine sportive à Nuillé  
du 29 juillet au 2 août 2013**  
et  
**deux semaines à Toutlemonde  
du 8 au 12 juillet et du 26 au 30 août 2013 .**

Une nouveauté cette année, les jeunes des deux  
communes pourront s'inscrire indifféremment à  
l'une ou plusieurs de ces trois semaines.  
Un véhicule fera les navettes entre les  
deux communes.

Les familles fourniront un pique-nique lorsque les  
jeunes s'inscrivent hors commune.

Les pré-inscriptions se font dès maintenant  
à la mairie de Nuillé  
pour les jeunes âgés de 9 à 17 ans  
(semaine Nuillé)  
et  
pour les jeunes âgés de 11 à 17ans  
(semaines Toutlemonde)

Apporter la carte du quotient familial.

## PARTAGEZ VOS VACANCES - DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES



Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 11 ans!

Nous accompagnons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissances des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille. Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous :

➔ au 02 41 88 85 65

➔ mail : [maineetloire@secours-catholique.org](mailto:maineetloire@secours-catholique.org)

➔ Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers

# INFORMATIONS



## SERVICE EMPLOI DU CHOLETAIS PERMANENCES D'UN CONSEILLER DANS LA COMMUNE DE NUAILLÉ

Les jeudis de 10H40 à 12H à la mairie :

- ➔ 11 avril
- ➔ 23 mai
- ➔ 13 juin
- ➔ 4 juillet

D'autres dates seront fixées pour le deuxième semestre.

## SMIB

Èvre - Thouau - St Denis

Un guide édité par le Syndicat Mixte des Bassins Èvre-Thouau-St-Denis est disponible au siège du SMIB - ZI Les Landes Fleuries Andrézè BP 30063 49602 BEAUPRÉAU CEDEX ou téléchargeable sur le site internet :

[www.evrethausaintdenis.fr](http://www.evrethausaintdenis.fr)

Ce guide se présente sous forme d'une chemise avec différentes fiches thématiques

**entretien de la végétation  
des berges, clôtures et  
abreuvoirs, plantations,  
protection des berges,  
zones humides,  
espèces envahissantes et  
réglementation.**



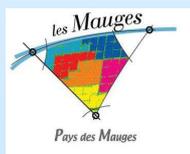
## GRETA du Choletais

LE GRETA du choletais se tourne vers les métiers de l'agriculture biologique.

« **VENDEUR SPÉCIALISÉ EN PRODUITS BIO** »

Une formation de 550 heures tournée vers les métiers verts.

Pour en savoir davantage : [www.greta-paysdelaloire.fr](http://www.greta-paysdelaloire.fr)



Consommez local avec le Guide  
Bien dans mon assiette !

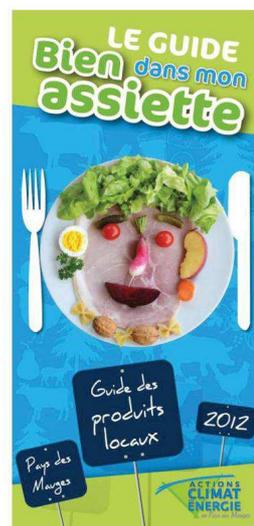
Le Pays des Mauges, dans le cadre de ses « Actions Climat Energie », met à disposition des consommateurs un guide des produits locaux en vente directe chez les producteurs sur le territoire des 7 communautés de communes du Pays des Mauges : Champtoceaux, Montrevault, St-Florent-le-Vieil, Centre Mauges, Chemillé, Moine et Sèvre et Bocage.

**Renseignements : Vincent BOUDET**  
conseiller en développement territorial au  
Comité Régional de Développement Agricole et  
Rural des Mauges (CRDAM)

[Vincent.boudet@maine-et-loire.chambagri.fr](mailto:Vincent.boudet@maine-et-loire.chambagri.fr)

Tél. 0241967700

[www.enregieclimat-paysdesmauges.fr](http://www.enregieclimat-paysdesmauges.fr)



**Le Guide  
Bien dans  
mon assiette**

**Guide des  
produits locaux  
du Pays des Mauges**

# INFORMATIONS DIVERSES

## RÉGLEMENTATION DES FEUX DE DÉCHETS VÉGÉTAUX

Le brûlage à l'air libre ou dans des incinérateurs de déchets issus de la taille ou de la tonte par des particuliers est **strictement interdit en agglomération**.

Une dérogation est tolérée, **en dehors des zones urbaines**, entre 11h et 15h30 durant les mois de décembre, janvier et février et entre 10h00 et 16h30 les autres mois, hors les mois faisant l'objet d'interdiction notamment au titre du risque incendie.

Des dispositions particulières sont applicables pour les agriculteurs et les exploitants forestiers.

## LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES (dés herbants, fongicides, insecticides)



Aucune application sur les fossés, les collecteurs et bassins de rétention d'eaux pluviales, **même à sec**.

Le traitement des caniveaux, des avaloirs et des bouches d'égouts est également interdit.

Il est interdit de traiter à moins de 5 mètres d'un cours d'eau ou d'un point d'eau et à moins d'1 mètre des autres points d'eau (mares, sources, puits de forage).

## SYNDICAT FORESTIER DE VEZINS

Les propriétaires de la forêt de Vezins ont créé un syndicat forestier dont le président est Monsieur Thierry de Fougereux et le siège social à la ferme de Villefort 49360 Yzernay.

La forêt de Vezins est une forêt privée, traversée par des chemins communaux réservés aux piétons et cyclistes. Tout engin motorisé est formellement interdit. Chacun doit se soucier de la propreté de la forêt, les ordures de quelque nature que ce soit ne doivent pas y être déposées. Des sanctions sont prévues pour ces infractions. Ci-contre une photo de déchets découverts récemment.



## Etat Civil

### Naissances

24 janvier Assia TERY rue du Grain d'Orge  
19 février Adonai MAMENGI passage du Boisseau  
9 mars Evan LOISEAU rue du Grain d'Orge  
11 mars Paul BARRON LECERF Montbault  
14 mars Maëline MATHONEAU rue de la Libération



### Décès

30 janvier Marie-Anne RICHARD  
2 février François RICHARD  
17 mars Danielle GOURICHON  
27 mars Michel OUVARD



## Manifestations à venir...

<u>DATES A RETENIR</u>	
Marché de printemps Ecole Privée (parking B.Lambert)	6 avril
Randonnée semi-nocturne Ecole Privée (Vallonnerie)	13 avril
Plateau Jeunes Badminton (Salle omnisports)	13 avril
Commémoration Anciens Combattants (Vallonnerie)	8 mai
Fête Pères et Mères Club des Bruyères (Vallonnerie)	23 mai
Collecte Don du Sang (Vallonnerie)	24 mai
Soirée bénévoles ATT Théâtre (Vallonnerie)	25 mai
Portes ouvertes jeunes Badminton (Salle omnisports)	1er juin
Soirée moules frites tout en musique (Salle omnisports)	8 juin
Assemblée Générale Familles Rurales (Boissonnière)	14 juin
Kermesse de l'Ecole Privée (Salle omnisports)	15 juin
Fête de l'Ecole Publique (Salle omnisports)	22 juin
DécaSPORT organisé par Associasports	30 juin

PROCHAINE PARUTION MI-JUILLET

Adressez vos textes et photos avant le 15 juin 2013 à [mairie.nuaille@wanadoo.fr](mailto:mairie.nuaille@wanadoo.fr) ou [francoise.potier912@orange.fr](mailto:francoise.potier912@orange.fr)

# ZOOM SUR LES POTERIES



Les Poteries, nom d'un vaste village qui s'étend sur trois communes : Nuillé, Vezins et Chanteloup-Les-Bois.

Le travail de la terre glaise, présente dans le sous-sol était la principale activité des habitants. Il reste encore une entreprise sur la commune de Vezins.



Construction datant d'avant la révolution

La majorité des maisons a été construite avec les matériaux locaux : briques, tuiles, carreaux de terre...

Ces matériaux étaient cuits sur place, comme en témoigne ces fours.



Le village des Poteries de Nuillé, précédé par le hameau des Bourneaux, comporte 17 Feux dont 2 maisons secondaires avec un total de 32 habitants.



L'importance de l'argile sur le territoire de la commune a influencé l'architecture de certaines maisons du bourg.

En vous promenant et en levant la tête vous pourrez admirer des génoises (rangs de tuiles ou de briques qui forment un dessin géométrique sous le toit).

Ce sont des maçons italiens, venus de Gênes, qui auraient amené cette particularité architecturale au XVIIIème siècle.



**Génoises** photographiées sur la commune de Nuillé